



Lo Tamborinaire

n°170

BULLETIN MUNICIPAL DE LUZECH

hiver
2010 / 2011
diffusion gratuite
prix : 0,50 €

ALSH de Luzech Accueil de Loisirs Sans Hébergement



*Dynamisme, créativité
et bonne humeur...*

...des enfants aux "4 Saisons" de Luzech

Hier... aujourd'hui... demain Luzech



Notre réunion publique



Deux fois par an, le Conseil Municipal rend compte des événements et actions récentes de la vie de la commune. Le lundi 8 novembre, devant une salle du Barry entièrement occupée par des luzéchoises et luzéchois attentifs, le maire Jean-Claude BALDY et ses adjoints ont évoqué la vie de la cité avant de répondre aux nombreuses questions de l'assistance.

Ce moment de civisme partagé est un acte qui informe et rassemble les citoyens, tout en permettant à chacun de s'exprimer sur les grands et petits sujets de notre vie quotidienne.

Si vous cherchez une association pour exercer une activité sociale, culturelle ou sportive, une liste complète vous sera remise en mairie. Oui, nos associations ont toujours besoin de plus de bénévoles pour continuer à vivre !



lo tamborinaire

Hiver 2010 - n° 170

Directeur de la publication :
Jean-Claude Baldy

Comité de rédaction :
Jean-Paul Evin, Raymonde Garcia,
Marie Droullé, Emilienne Marty

Conception et réalisation :
Jean Maureille Conseil
06 85 42 52 14

Photographies :
Associations, Jean Maureille

Impression :
Boïssor Imprimerie - Luzern

P.1 Edito

P.2/5 LA VILLE VOUS INFORME

- P.L.U.
- Voies communales
- Bienvenue
- Tri petits emballages métalliques
- TNT
- Brèves
- Une œuvre de Jacques Belleville
- Le "chef" Franck Chaumanet
- 800 personnes à la centrale hydroélectrique
- Toutounet Sepra'tik
- Attention aux termites

P.6 NOS ÉCOLES

- Ecole maternelle
- Ecole élémentaire
- Collège

P.7/8 CULTURE ET ANIMATIONS

- Activités diverses de l'URCL
- Notre médiathèque
- Office de Tourisme
- Ichnospace, 10 ans déjà !

P.9/11 SOLIDARITÉ

- Collaboration Croix Rouge-Office de Tourisme
- Donneurs de sang
- Club de l'Amitié
- Accueil ALSH "les 4 saisons" en pleine évolution
- CCAS
 - distribution de repas à domicile
 - Unité Mobile Alzheimer
- Lot Aide à Domicile
- Espace Personnes Agées

P.12/15 NATURE ET SPORT

- Cyclotourisme
- Pêche
- Transhumance
- Coyotes Dancers
- Tai-Chi-Chuan
- 1^{er} Aquathlon de Luzern
- Ratafios
- Tennis
- US Luzern Rugby

P.16 • Etat civil

- Horaires bus

P.3 couverture :

- Frelons asiatiques
- Centre d'Incendie et de Secours

P.4 couverture :

- Fête des Associations

www.ville-luzern.fr

Sommaire





● Les 20 et 27 mars 2011, vous allez élire pour la dernière fois de l'histoire de nos institutions le Conseiller Général de votre canton. En effet, à compter de l'année 2014 le Conseiller Régional et le Conseiller Général ne seront qu'une seule et même personne, le Conseiller Territorial, dont toutes les missions ne sont pas encore tout à fait précisées.

Je me représenterai donc à vos suffrages pour trois raisons essentielles :

- ce dernier mandat ne sera que d'une durée de 3 ans
- des dossiers importants, sur notre commune et notre canton sont engagés et seront suivis, comme je l'ai toujours fait avec la plus grande attention et la plus grande détermination
- la suppression des cantons. En effet, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales en 2014 les cantons n'existeront plus. L'élection aura lieu sur un scrutin de liste départemental, sur un territoire plus grand, non encore déterminé à ce jour avec automatiquement moins de proximité.

En tant que Maire, Conseiller Général de la commune chef lieu, je me devais de vous donner la primeur de cette information dont nous reparlerons plus en détails dans les jours à venir.

Que les fêtes de fin d'année soient pour vous, chers concitoyens, des moments de joie et de bonheur.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, formulons ensemble des vœux de santé et d'espoir pour la nouvelle année.

Jean-Claude BALDY

Maire et Conseiller Général de Luzech



La Ville vous informe

P.L.U. / PLAN LOCAL D'URBANISME

• Le nouveau P.L.U. de Luzech a terminé son circuit d'études, de consultations, d'autorisations...
Il est applicable depuis le 2 septembre 2010.
C'est donc ce nouveau document d'urbanisme qui est désormais la référence.

• **Si vous avez un projet de construction**, outre le classement du sol qui permet cette construction, celui-ci doit répondre, selon la zone concernée, à un certain nombre de contraintes énoncées dans le « règlement du P.L.U. ». Pour ce faire, il convient de se rapprocher des services de la

Mairie pour consulter ce règlement et s'assurer que le dossier du projet est conforme et complet.
Il sera alors transmis au service instructeur de la Direction Départementale du Territoire et étudié sans délai supplémentaire.

RÉACTUALISATION DU CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

• La commission municipale de la voirie a procédé, en collaboration avec les services de la Direction Départementale des Territoires (Ex DDE et DDA regroupées) à la réactualisation du classement des voies communales.

On distingue :

- les voies communales à caractère de **chemins**
- les voies communales à caractère de **rues**

• les voies communales à caractère de **places publiques**.

L'entretien de ces voies communales est désormais de la compétence de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble.

Seuls les chemins ruraux restent à la charge directe de commune.

La classification réactualisée de ces voies a été soumise au vote du Conseil Municipal.

Les **voies communales** font partie du domaine public communal. Elles ont pour vocation la desserte des immeubles et ensembles immobiliers de l'agglomération, ainsi que la circulation entre les zones d'activité essentielles de cette agglomération. Leur frais d'entretien constituent une dépense obligatoire.

Sont considérés comme **chemins ruraux** les chemins appartenant à la commune et affectés à l'usage du public. Ils n'ont pas été classés comme voies communales et ne sont pas situés dans une zone urbanisée. Ces chemins font partie du domaine privé communal.

BIENVENUE...

• **Mickaël RATAZI**, peintre en bâtiment et décorateur, installé à Naoutessou
05 65 22 95 87 et 06 21 08 70 37

• **Suzette PICARD**, « Coudevite », retouches couture tous vêtements et tissus, installée à Marieu
05 65 22 35 19 et 06 32 94 33 90

• **Isabelle MOSTAERT**, « Vet' Occaz » vêtements et accessoires à petits prix, installée à Chartrac - 05 65 35 23 88

Vu l'avis du Conseil Régional de l'Ordre des Pédiçures-Podologues de la région Midi-Pyrénées,

• **Mélanie LION**

Pédiçure-Podologue à Luzech vous informe de la création de son cabinet
39, quai Emile Gironde
05 65 24 74 83

EXPÉRIMENTATION DU TRI DES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES

• Déchetterie... collecte des ordures ménagères... tri sélectif... Nous enregistrons des progrès sérieux... Il faut continuer...

• Dans cette recherche d'une amélioration du taux de recyclage de nos déchets, le SYDED vient d'installer, sur le centre de tri de Catus, un système auto-

maté permettant de récupérer les petits emballages en métal : les bouchons, couvercles et opercules, dosettes de café ou thé, capsules, bougies chauffe-plat, feuilles d'aluminium froissées, entourages de bouteilles rejoignent désormais les bacs verts !

• Depuis le 15 novembre, vous trouvez dans vos boîtes aux lettres les nouvelles consignes de tri complémentaires qui accompagnent cette opération à caractère expérimental. Si au bout de 6 mois, les résultats sont probants, ce nouveau système sera pérennisé.

Désormais, vous pouvez aussi jeter **dans le bac vert :**

TOUS LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



TNT : LES ÉMETTEURS DE LUZÉCH SONT PASSÉS AU NUMÉRIQUE !

● Tout le monde entend parler de la télé numérique mais au fond, comment s'y retrouver ?

Le passage à la télé numérique correspond à l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et au remplacement définitif par la TNT ou autre mode numérique (câble, ADSL, satellite).

● Que faire pour recevoir les chaînes en numérique ?

Tout d'abord, inutile de changer votre poste de télévision. Si votre poste de télévision est équipé d'une prise péritel à l'arrière (obligatoire depuis 1981), vous pourrez installer sans problème un

adaptateur numérique. Toutes les TV vendues depuis mars 2008 ont la TNT intégrée.

● L'installation de la TNT est simple. Il suffit de relier l'adaptateur, d'un côté, à la prise antenne et, de l'autre côté, à la prise péritel de votre téléviseur. Vous devez, ensuite, initialiser votre boîtier. Un réglage de la télévision est nécessaire à partir de la télécommande. Tous les revendeurs d'installations (adaptateur, parabole, etc.) sauront vous donner les explications nécessaires: n'hésitez pas à les contacter.

● Si vous habitez dans un immeuble : de par la loi dite du « droit à

l'antenne », les syndicats et gestionnaires d'immeubles doivent assurer l'accès à la télévision pour tous leurs résidents.

● La région Midi-Pyrénées passera le 8 novembre 2011 à la télé numérique. Au-delà de cette date, si vous n'êtes pas équipé pour recevoir la télé numérique, vous ne serez plus en mesure de recevoir les programmes TV.

● Pour plus d'information, appelez le : 0 970 818 818 du lundi au samedi de 8h à 21h (prix d'un appel local) sur le site web :

« Tous au numérique ! »
<http://www.tousaunumerique.fr>

BRÈVES...

Construction de la Cité scolaire :

Le projet avance, les terrains sont maintenant acquis pour une surface de 2,5 hectares.

Le Conseil Général et la Mairie de Luzéch ont décidé de constituer un groupement de commande pour la désignation du programmeur, chargé de l'élaboration du cahier des charges pour l'étude de la construction de la Cité scolaire.

Après cette étude, il sera procédé à un concours d'architectes pour la réalisation de cet ensemble qui regroupera toutes les écoles de Luzéch.

Avec l'installation de la **station-service** 24h/24 de SPAR la station d'essence gérée par la Mairie quai Emile Girondet a définitivement fermé: le lieu a été dépollué (cuves bétonnées) et réaménagé : création de 10 places de parking supplémentaires, trottoir prolongé, banc...

Jardinières de fleurs saccagées, tags, toboggans de la piscine brûlé, portes enfoncées... **ces dégradations coûtent cher** à la commune, soit un point et demi d'impôt ! Une fois de plus la Ville fait appel au civisme de chacun ! Et ce n'est pas faire de la délation que de venir à la mairie signaler toute action douteuse.

● Une **lampe défectueuse** sur le domaine public ? Signalez-le à la mairie !

● La mise aux normes des **sanitaires publics** a été effectuée pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite : salles de la Grave et du Barry, stade et aubris.

● D'autres **plateaux traversants** sont à venir, notamment à Camy, pour inciter à limiter la vitesse des traversées de bourgs et ainsi augmenter la sécurité. A noter que ces plateaux traversants sont payés par... les amendes de police !

● Les travaux de **renovation du cœur de l'église St Pierre** ont débuté à la fin du mois de novembre.

Ces travaux ont été attribués à l'entreprise Malbrel Conservation de Capdenac, spécialisée dans ce type de chantier, pour les lots maçonnerie, peinture murale et menuiserie. Le lot électricité a été confié à l'entreprise Marty-Baudin de Cahors.

Pendant la durée des travaux, 4 mois environ, l'église sera fermée.

La Paroisse communique : *Durant cette période, la célébration de la messe dominicale à 10h30 (2^{ème}, 4^{ème} et éventuellement 5^{ème} dimanche) aura lieu à la chapelle de Notre Dame de l'île.*

La célébration religieuse des funérailles se tiendra dans les églises des villages voisins. (Elle ne peut pas être célébrée dans la chapelle d'un sanctuaire marial).



● **Restauration de la ripisylve : les travaux se poursuivent !** Dans notre dernière édition, nous avons évoqué les travaux de valorisation paysagère entrepris, au début de l'année 2010, sur les berges du Lot en amont et en aval de la commune.

Des arbres, situés sur le domaine public, ont été abattus ; devenus trop vieux ils représentaient un danger, notamment lors de coups de vent saisonniers.

Fin mars 2010, du fait de la présence du Milan Noir (rapace migrateur protégé) ces travaux ont été arrêtés.

Après avoir pris contact avec la Direction Départementale des Territoires du Lot, l'autorisation de poursuivre ces travaux jusqu'au 31 janvier 2011 est donnée et pourra faire l'objet, si besoin, d'une demande de renouvellement.

Beaucoup de Luzéchois nous ont fait savoir combien ils appréciaient le paysage des berges bien dégagées, comme à la Douve par exemple.

La Ville vous informe

UNE ŒUVRE DE JACQUES BELLEVILLE OFFERTE À LA VILLE



• Récemment, Jacques BELLEVILLE a fait don à la commune de Luzech d'un bas-relief sculpté dans la masse représentant « un sous-bois » avec cerfs et biches. Ce tableau est exposé dans le hall de la salle du Conseil, au

premier étage de la Mairie. La commune possède déjà deux sculptures de Jacques BELLEVILLE commandées par André CARLE, alors maire de Luzech, qui représentent les **armes de la Ville** et le **blason de Luzech**.

Jacques BELLEVILLE, originaire de l'Aisne, a commencé très jeune à travailler chez un décorateur. Il a suivi pendant six années des cours de dessin.

Arrivé à Luzech en 1965 pour exercer son métier de sculpteur en ameublement, il s'installe travailleur indépendant et exécute chez lui les commandes des

entreprises locales.

Il a, durant toutes ces années, consacré ses heures de loisirs à la sculpture d'art.

Ce sont des heures et des heures de travail que cet artisan d'art a consacré à la réalisation de ces œuvres.

Artiste autodidacte, Jacques BELLEVILLE a su donner au bois une vie, un éclat tout particulier. Il a souhaité, par sa générosité, en faire profiter les habitants de Luzech.

Qu'il en soit ici sincèrement remercié.

ENFANT DE LUZECH... FRANCK CHAUMANET EST CHEF DE LA MICRO-BRASSERIE DU « TROU DU DIABLE » À SHAWINIGAN AU QUÉBEC

• «Ma famille cuisinait beaucoup. Mes parents ont eu un restaurant dans un petit village près de chez nous. Et comme mes parents étaient très occupés, un fermier dans le village m'a comme pris sous son aile. J'ai passé beaucoup de temps avec lui, dans les champs, à la ferme. Cette expérience est à la base de mon désir d'avoir un bon contact avec mes producteurs, mes fournisseurs. J'ai participé aux moissons, aux vendanges, j'ai mené les vaches au

pré, fait les foin. Deux idées sont récurrentes dans mon travail : la qualité des produits et le contact avec les producteurs. La technique, on sait comment l'acquérir. Mais la qualité des produits, c'est un défi de tous les jours. Tout commence là. Et l'idée est de faire ressortir un produit dans une cuisine instinctive et ponctuelle, qui s'adapte aux cycles des arrivages »

Voilà un langage « bien de chez nous » qui met en valeur en terre québécoise le savoir-faire de notre

région et les produits du terroir. Celui qui s'exprime ainsi

dans une interview du journal canadien *Le Nouvelliste* est Franck CHAUMANET, chef de cuisine à la micro-brasserie « Trou du diable » à Shawinigan au Québec.

Nous souhaitons bonne chance et longue vie gastronomique à Franck. Né en 1974, il est le fils de Raymonde GARCIA, notre Conseillère Municipale.



800 PERSONNES ONT VISITÉ LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE



• Dans le cadre de la fête de la science 2010, EDF a ouvert les portes du barrage et de l'usine hydroélectrique de Luzech les vendredi 22 et samedi 23 octobre.

• 800 personnes ont pu découvrir les entrailles de cette installation et observer la salle des commandes, les groupes de production, les turbines, les alternateurs et les transformateurs.

• Plus de 200 scolaires du département, surtout des collégiens et lycéens, ont participé à ces visites guidées qui proposaient de plonger pendant une heure de visite au cœur de l'installation et de mieux connaître

l'histoire de ce site industriel construit de 1952 à 1956.

• 600 personnes ont visité l'installation par groupes de 20, guidées par les agents EDF et ont également découvert au travers de stands animés les métiers de l'hydraulique (exposition d'outils de maintenance, maquettes de barrages...) et les actions menées par leurs partenaires comme l'Entente Vallée du Lot et la Fédération de Pêche 46.

• Les visiteurs ont ainsi été informés sur la surveillance des barrages, le passage des crues, la sécurité autour des installations, la prise en compte de l'environnement, le soutien d'étiage sur le Lot... et chacun a pu se féliciter que cette centrale de type « au fil de l'eau » réponde à la consommation quotidienne en utilisant l'eau, une énergie propre et renouvelable et ne dégage aucun gaz à effet de serre.



Photo : Thomas SARTRE/EDF | Illustration : EDF

TOUTOUNET SEPRATIK : UN SERVICE PROPRE ET GRATUIT POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS



- Régulièrement dans nos colonies nous attirons l'attention des propriétaires de chiens sur les obligations qui sont les leurs, notamment :
 - sur l'interdiction de laisser divaguer leurs animaux
 - sur les déjections des chiens

qui polluent nos rues et nos espaces verts.

Lors de la promenade de leurs animaux, certains propriétaires prennent la précaution de se munir de sacs en plastique.

Pour pallier les oublis éventuels, la Commune a fait installer des dispositifs de distribution de sacs pour le ramassage des déjections canines, à l'attention des propriétaires, qui devront jeter ces sacs dans un container d'ordures ménagères.

Cinq « TOUTOUNET SEPRATIK » sont à votre disposition :

- sur la place du canal (2)
- près du terrain de boules
- sur le parking de l'écluse
- sur le mur du presbytère



*Ramasser est un acte citoyen...
Y'a pas de honte !...
au contraire, vous verrez qu'on vous félicitera.*

ATTENTION AUX TERMITES !



• Dans notre région, les termites sont soit **souterrains** (termites en contact permanent avec le sol et/ou une source d'humidité), soit **de bois sec** (pour lesquels l'humidité d'un bois, même sec peut suffire à assurer leurs besoins).

Les termites, comme les fourmis, sont des insectes sociaux qui vivent en colonies.

Leur organisation, leurs capacités à dégrader les bois et les matériaux dérivés contenant de la cellulose en font des ennemis redoutables pour les bâtiments. Après avoir ingurgité le bois, ils redistribuent une nourriture digérée au reste de la colonie. Les termites se propagent par essaimage au cours du printemps, par extension ou par transplantation.

Notre région Midi-Pyrénées est particulièrement affectée.

Comment reconnaître la présence de termites ?

Il faut d'abord chercher leur présence dans les éléments en bois en contact avec les sols ou les murs :

- une plinthe qui cède
- les galeries tunnels construites à la surface des murs ou dans des conduits existants pour se déplacer (gainés électriques...)
- de minuscules trous noirs sur les plâtres des plafonds et des murs
- l'envol d'une partie des individus qui s'échappent d'une fente d'un mur lorsque les termites essaïment.

Quelles sont vos obligations réglementaires ?

La loi vise à protéger les acquéreurs et propriétaires d'immeubles contre les termites et impose aux habitants et

aux professionnels de nouvelles obligations.

Ainsi, afin de permettre aux pouvoirs publics de mieux connaître les zones infectées par les termites et d'adapter les moyens de prévention et de lutte, tout habitant (occupant) d'un immeuble contaminé, ou à défaut le propriétaire, est tenu d'en faire la déclaration en Mairie, sous peine d'une amende de 450 €.

Il est vivement conseillé de se rapprocher d'un expert pour établir un constat.

A cette fin, il est recommandé de consulter en Mairie l'arrêté préfectoral donnant aux maires de nouveaux pouvoirs pour coordonner les actions de lutte.

Nos écoles

ECOLE MATERNELLE

60 ÉLÈVES POUR UNE BONNE RENTRÉE



• Les enfants de l'école maternelle ont fait une bonne rentrée avec leurs maîtresses, Hélène MAYNARD pour les élèves de Moyenne Section et Grande Section (35 élèves), et Peggy PABOIS pour les élèves de Petite Section (25 élèves).

• La première période s'est terminée par la fête de la citrouille ! Pour l'occasion, les enfants ont

décoré l'école pour « faire peur aux Mamans » avec des araignées, des chauves-souris, des fantômes... et se sont déguisés avec des masques de citrouille.

Au menu du goûter, les élèves ont réalisé diverses recettes de gâteaux à la citrouille (flan, cookies, gâteau citrouille et fleur d'oranger).



ECOLE ÉLÉMENTAIRE

ENSEIGNEMENT POUR 79 ÉLÈVES... ACTIVITÉS CULTURELLES, RENCONTRES, SORTIES, DÉCOUVERTES, CLASSES NEIGE...

• Cette année, l'école élémentaire accueille 79 élèves.

La rentrée 2010 a vu l'arrivée de « nouvelles têtes » au sein de l'équipe. Ainsi, M. FRANCES succède à Mme DUHAMEL, partie à l'école de Cahors-Lacapelle. Il travaillera à temps partiel (3/4 temps sur l'école). Mlle VEAUTE assurera la décharge de direction de M. ANDRY et le ¼ temps de M. FRANCES. Mlle TAMALET poursuit le remplacement (congé maladie) de Mme AMILLET. M. GOMEZ interviendra les lundi et vendredi auprès d'élèves en difficulté ou de groupes hétérogènes.

• Les 79 élèves ont été répartis dans les 4 classes de l'établissement

de la manière suivante :
-1 CP/CE1 : 17 élèves (9 CP + 8 CE1) avec Mlle TAMALET qui assure toujours le remplacement de Mme AMILLET.

-1 CE1/CE2 : 23 élèves (14+9) avec Mme VINEL.

-1 CE2/CM1 : 20 élèves (5+15) avec M. FRANCES et Mlle VEAUTE.

-1 CM2 : 19 élèves avec M. ANDRY et Mlle VEAUTE.

Mme DAJEAN (Assistante de Vie Scolaire) et Mme DA SILVA (Emploi Vie Scolaire) complètent l'équipe.

• Cette année encore, nous essayons, en fonction de l'offre, de proposer des activités culturelles à nos élèves : spectacles musicaux...

• Nous participerons également à des rencontres sportives avec les autres écoles de notre secteur USEP ainsi qu'à la rencontre départementale d'athlétisme qui aura lieu à Cahors au mois de juin.

• Des sorties ont d'ores et déjà eu lieu.

Dans le prolongement de leur travail de l'année passée sur l'école autrefois en Découverte du Monde, les élèves de CE1 ont visité l'exposition « Luzech d'hier et d'aujourd'hui » à l'Office de Tourisme. Les CE1/CE2 ont pour leur part visité le « Château Eugénie » à Albas : l'occasion pour eux de découvrir la viticulture et déguster des jus de raisin de différents cépages.

Les CM2 partiront en classe « Neige et énergies » à Bolquère (66) au mois de janvier 2011. Au cours de ce séjour, ils auront l'occasion de pratiquer le ski et la randonnée en raquettes et de découvrir les énergies renouvelables (énergie solaire en particulier).

D'autres projets verront le jour au cours de l'année...

COLLÈGE

STAGE MOTO À AUZOLE



• Comme tous les ans, les élèves de 5^{ème} du collège se sont vus proposer dans le courant du mois d'octobre un séjour de deux jours au domaine d'Auzole. Ce stage « Cyclo Moto Lot », qui s'est déroulé dans une ambiance très conviviale, leur a permis de bénéficier d'une formation au code de la route et de s'initier à la pratique de la moto. Gageons que les élèves sauront mettre à profit l'opportunité qui leur a été offerte de découvrir le plaisir

mais aussi les responsabilités de la conduite pour valider, avec succès, le premier niveau de l'attestation de sécurité routière.



Culture & Animations



U.R.C.L. (Université Rurale du Canton de Luzech)



TOUTES LES ACTIVITÉS ONT REPRIS DÈS LE DÉBUT DU MOIS DE SEPTEMBRE

- Une nouvelle animatrice (Marie-Claude ALIBERT) encadre les « Arts Plastiques »
- Le Futsal (foot en salle) voit son effectif augmenter sensiblement, les « papas » se prennent au jeu !
- Légère progression aussi pour le Judo et la Gym, la Chorale et le Yoga ayant toujours autant de succès.

Activité	Lieu	Horaires	Animateur
Chorale Adultes	Douelle Salle annexe de l'église	Mercredi 20h30/22h30	Anne STALMEIER
Théâtre Adultes	Luzech Salle du Barry	Vendredi Adultes 21h/23h	Pierre SALGUES Michel GARCIA
Judo Enfants	Luzech Salle 3 ^{ème} âge	Lundi 4-6 ans : 17h30/18h30 Mercredi 6 ans et + : 17h30/18h30	Marlène BRUNEAU
Gymnastique Adultes		Lundi 18h45/19h45	
Yoga Adultes	Luzech Salle 3 ^{ème} âge	Mardi 18h30/20h	Philippe ALIBERT
Arts plastiques Adultes	Luzech Collège de l'Impernal	Lundi 18h/20h	Marie-Claude ALIBERT
Futsal Adultes + de 30 ans	Luzech Salle de la Grave	Lundi 20h30/22h30	Noël AHFIR
Expression orale Enfants	Luzech Salle du Barry	Vendredi 17h30/19h	Pierre SALGUES Michel GARCIA

U.R.C.L. Théâtre

ATELIER ANIMATION ENFANTS ET ADOS

- Après une année d'interruption de l'Atelier Théâtre Enfants et Ados, Pierre SALGUES et Michel GARCIA ont décidé de créer un « Atelier d'expression » afin de développer la diction par la lecture, la mémoire, le travail des attitudes et le mime. Cette section a permis aux six enfants intéressés à ce jour par cette activité, d'avoir un premier contact avec le public en partici-

pant au Téléthon 2010. En un mois et demi de travail, ils ont fait de gros progrès en lecture et diction. Les inscriptions peuvent avoir lieu jusqu'à fin février 2011, Tél. 05 65 20 15 41 (répondeur).

- Le groupe théâtral de « La Dragonnière », après avoir repris en septembre les répétitions de son spectacle « Marie au pays de Malière », s'est produit avec succès le 18 décembre à Arcambal. Il rejouera le 29 janvier à la salle des fêtes de Parnac ainsi que le 9

avril à l'Auditorium de Cahors pour le Gala de la Croix-Rouge. Après quatorze ans d'existence, ce sera pour les comédiens, en progrès constants, une consécration, certainement méritée mais aussi, difficile devant un public très averti.

- Comme chaque année la troupe de l'URCL a participé au Téléthon 2010 en présentant un spectacle à la salle du Barry le samedi 4 décembre « Livre ouvert sur le bien manger et le bien boire ».



LIRE À LUZECH... NOTRE MÉDIATHÈQUE

- Pour rappel, la médiathèque est ouverte du lundi au samedi pour le plus grand plaisir de nos adhérents. Toutes les permanences du lundi sont assurées par les bénévoles de notre association dans la mesure de leurs disponibilités.
- Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 9h à 12h.
- Vous trouverez sur le blog de l'association les nouvelles acquisitions, les coups de cœur, les animations ... n'hésitez pas à consulter le lien <http://lirealuzech.over-blog.com>



Culture & Animations

OFFICE DE TOURISME

LIEU D'ACCUEIL ET OUTIL DE PROMOTION POUR NOTRE TERRITOIRE



• Avec l'automne notre village retrouve son calme. Les touristes se font de plus en plus rares. À l'Office, après l'effervescence des mois d'été, c'est l'heure des bilans.

• Rachel, Perrine et Claire, avec compétence et gentillesse, ont accueilli plus de 4 000 visiteurs tout au long des mois d'été.

• Côté animations le Marché de Nuit et des Saveurs, le Vide-greniers, la Brocante ont attiré un nombreux public.

• Tous les mercredis du mois de juillet et du mois d'août viticulteurs et producteurs locaux se sont installés dans la rue de la ville pour faire déguster et pour vendre vins rouges, vins rosés, conserves de canard... Véritable prolongement du marché.

• Pas moins de sept expositions se sont succédées dans la salle de l'Office de Tourisme avec une mention spéciale pour la dernière que vous pouvez encore visiter jusqu'à la fin de l'année. Consacrée au Luzach d'Autrefois, elle a été réalisée en partenariat avec la Croix-Rouge et a donné la parole aux résidents du Logement Foyer.

• Les visites guidées de la ville ont enregistré un nombre de visiteurs en hausse.

• La fréquentation des musées est en légère baisse.

• Pour la première fois l'Office de Tourisme a organisé un Loto. Merci à tous ceux qui nous ont aidés, leur générosité a contribué à sa réussite.

• La nouvelle équipe apporte toute son énergie pour faire de l'Office de Tourisme un outil de promotion de notre territoire, un lieu d'accueil pour les touristes. Elle souhaite également participer à la vie des villages en s'impliquant davantage dans la vie associative afin d'aider à conserver vivant ce coin de terre que nous aimons.



ICHNOSPACE. 10 ANS DÉJÀ !

• L'Ichnospace, musée d'empreintes et de traces de dinosaures, fête ses 10 ans cette année. A cette occasion, nous avons eu la chance d'accueillir deux conférenciers remarquables pour un après-midi :

- **Claude TRIBOUILLARD** de l'Université Pierre et Marie Curie, spécialisé sur les moulages en patrimoine

- **Georges GAND** chercheur associé à l'UMR-CNRS, Université de Bourgogne, au

laboratoire Biogéosciences, toujours en quête d'empreintes de pas de vertébrés.

Une belle démonstration sur notre patrimoine géologique qui reste à protéger et à valoriser !

• Si vous n'avez toujours pas eu l'occasion de visiter l'Ichnospace, renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme pour prendre rendez-vous. (tél. 05 65 20 17 27)